

Le vaccin contre la diarrhée du voyageur et le choléra

Traveller's Diarrhea and Cholera Vaccine

Les vaccins de voyage sont recommandés pour les personnes qui visitent ou travaillent dans certains pays. Il est important de parler à votre fournisseur de soins de santé de vos projets de voyage ou de vous rendre dans une clinique santé-voyage au moins six à huit semaines avant votre départ.

La plupart des vaccins de voyage n'étant pas couverts par le régime d'assurance maladie provincial, il faut vérifier le coût du vaccin auprès de votre clinique santé-voyage locale.

Apportez à la clinique santé-voyage des preuves des vaccins que vous avez reçus par le passé. Il est important de conserver un registre des vaccins que vous recevez et de l'emporter avec vous en voyage.

Qu'est-ce que le vaccin contre la diarrhée du voyageur et le choléra?

Le vaccin vous protège dans une certaine mesure contre la diarrhée du voyageur et le choléra, qui sont des infections causées par deux types de bactéries.

Le vaccin est approuvé par Santé Canada.

Qui doit recevoir le vaccin?

Si vous voyagez ou travaillez en Amérique centrale ou en Amérique du Sud, dans les Antilles, en Asie du Sud-Est, en Afrique, en Europe de l'Est ou dans le sud de l'Europe, la vaccination peut vous être recommandée. Le médecin ou l'infirmière de la clinique santé-voyage déterminera si vous devez recevoir le vaccin. Une dose de rappel pourrait être nécessaire si vous continuez à voyager ou travailler dans ces régions.

Comment le vaccin est-il administré?

La diarrhée du voyageur

Les adultes et les enfants de 2 ans et plus reçoivent deux doses du vaccin à prendre à la maison par voie orale. Une dose de rappel peut être nécessaire tous les trois mois. Veuillez noter que ce vaccin doit être réfrigéré; emporter le vaccin avec vous au cours de vos voyages peut s'avérer difficile.

Le choléra

Les adultes et les enfants de plus de 6 ans reçoivent deux doses du vaccin à prendre à la maison par voie orale. Une dose de rappel peut être nécessaire tous les 2 ans.

Les enfants de 2 à 6 ans reçoivent trois doses du vaccin à prendre à la maison par voie orale. Une dose de rappel peut être nécessaire tous les 6 mois.

Le vaccin offre une protection d'environ 1 semaine après la prise de la dernière dose.

La clinique santé-voyage vous donnera des instructions sur la façon de prendre ce vaccin à domicile. Il est important de suivre ces instructions.

Quelles sont les réactions possibles au vaccin?

Les réactions sont habituellement légères et temporaires. Les réactions les plus courantes comprennent des maux de ventre, la diarrhée, la nausée et des vomissements.

De l'acétaminophène (p. ex., du Tylenol[®]) ou de l'ibuprofène* (p. ex., de l'Advil[®]) peut être administré pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il ne faut pas donner d'AAS ou d'Aspirine[®] aux moins de 18 ans, en raison des risques

*Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour de plus amples renseignements sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Dans des cas extrêmement rares, moins d'une fois sur un million, une réaction allergique potentiellement fatale nommée l'anaphylaxie se produit après la vaccination. Cette réaction peut inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Votre professionnel de soins de santé est prêt à intervenir si une réaction de ce genre se produit. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport en ambulance

au service d'urgence le plus proche. Si cela se produit après votre départ de la clinique, appelez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Il est important de signaler à votre professionnel de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

Qui ne doit pas recevoir le vaccin?

Consultez le médecin ou l'infirmière d'une clinique santé-voyage si vous :

- avez déjà eu une réaction allergique potentiellement mortelle à une dose précédente du vaccin contre le choléra ou à n'importe quel composant du vaccin, notamment la saccharine; ou
- souffrez actuellement de la fièvre ou d'une maladie intestinale.

Les enfants de moins de 2 ans ne devraient pas recevoir le vaccin.

Qu'est-ce que la diarrhée du voyageur?

La diarrhée du voyageur consiste en une défécation fréquente, liquide ou aqueuse résultant de la consommation de boissons ou d'aliments contaminés. Les symptômes peuvent inclure des nausées, des vomissements, des crampes abdominales, des ballonnements et un malaise général. Les symptômes peuvent se déclarer soudainement et durer de trois à cinq jours.

La cause la plus courante de la diarrhée du voyageur est la consommation d'eau ou d'aliments contaminés par une bactérie appelée *E. coli* entérotoxigène. Cette bactérie est présente dans les selles (excréments) des personnes infectées. Les personnes qui vont aux toilettes sans bien se laver les mains peuvent ensuite transmettre la bactérie à d'autres lors de la préparation d'aliments ou par le contact main-bouche. Les aliments peuvent aussi être contaminés lorsque les excréments servent d'engrais ou lorsque de l'eau contaminée est vaporisée sur les légumes dans les marchés.

Qu'est-ce que le choléra?

Le choléra est une infection grave qui peut mettre votre vie en danger. Il est causé par la bactérie *Vibrio cholerae*. Les personnes infectées ne présentent aucun

symptôme, ou ne souffrent que d'une légère diarrhée. Cependant, certaines personnes contaminées peuvent développer une diarrhée aqueuse très sévère et des vomissements. Sans traitement, cette diarrhée peut conduire à une importante déshydratation et à la mort.

Comme la bactérie *E. coli* entérotoxigène, la bactérie du choléra est présente dans les selles des personnes infectées et la maladie se propage de la même façon. En outre, la bactérie du choléra peut vivre dans l'eau de certaines zones côtières et la maladie peut se propager par la consommation de fruits de mer ou de mollusques crus ou insuffisamment cuits.

Quelles précautions supplémentaires puis-je prendre lorsque je voyage?

Il est très important d'adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle et d'être prudent avec ce que vous buvez et mangez. Pour de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 41a Conseils de santé pour les voyageurs](#).

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Nous recommandons que les parents ou les tuteurs et leurs enfants abordent le sujet du consentement en matière d'immunisation. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles pour chacun des vaccins et le risque lié au fait de ne pas se faire vacciner peuvent légalement consentir au vaccin ou le refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez [HealthLinkBC File n° 119 La Infants Act \(Loi sur la petite enfance\), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation](#).

Pour de plus amples renseignements

Pour la liste des cliniques de santé-voyage en C.-B., visitez le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada : www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/yf-fj/clinic-clinique/bc-cb-fra.php.

Pour de plus amples renseignements sur les vaccins de voyage, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 41c Vaccinations en cas de voyage pour les adultes](#).